



MINISTERE  
DE LA SANTE,  
*en charge de la prévention*

## Avis d'Appel Public à la Concurrence

### **I - Information relative à l'acheteur :**

La Polynésie française, pour le compte du Ministère de la Santé et de la Prévention, 58, rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française.

L'organisme acheteur, auprès duquel des informations de tout type peuvent être obtenues est le Service Biomédical de la Direction de la Santé, Motu uta, tél. 40.54.21.09. Email : [service.biomedical@sante.gov.pf](mailto:service.biomedical@sante.gov.pf).

L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est le Ministre de la Santé et de la Prévention et par délégation la Directrice de la Santé.

### **II-Objet :**

Fourniture, installation et mise en service de deux mobiles de radioscopie destinés à l'hôpital d'Uturoa et l'hôpital Louis Rollin (Taiohae).

### **III- Information sur le marché public**

Forme : Marché de fournitures – Alloti ;

Procédure suivie : Procédure adaptée (LP 321-1 de la loi de Pays n°2017-14 du 13/07/2017) modifiée.

Le candidat est autorisé à présenter des variantes avec l'offre de base.

Durée d'exécution : **7 mois maximum** à compter de la notification du marché au titulaire.

En cas de retard dans l'exécution des prestations, il sera appliqué, sans mise en demeure préalable, une pénalité journalière d'un trois millièmes du montant ( 1/3000<sup>ème</sup>) du lot.

### **IV – Décomposition en lots**

La consultation ne comprend qu'un seul lot :

LOT	DESIGNATION	Qté
1	MOBILE DE RADIOSCOPIE	2

### **V- Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats :**

1. Une version originale d'une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1 ;

2. Les documents sur la situation juridique, fiscale, sociale (documents mentionnés au 1°, au 2°, au 3° de l'article LP 233-3) pourront vous être demandés dans le cas où votre offre serait retenue.

### **VI- Critères d'attribution :**

Les critères de jugement des offres seront :

**Valeur technique : 60 points**

CRITERE	PONDERATION
Qualité et performances techniques générales	20 points
Capacité et fonctionnalité	10 points
Ergonomie des logiciels / facilité d'utilisation	10 points
Continuité de service (Formation / Maintenance et Service-après-vente)	10 points
Délai de livraison	5 points

**Valeur financière : 40 points**

L'appréciation portera sur les coûts d'investissement et de fonctionnement.

CRITERE	PONDERATION
Offre de base	35 points
Frais de maintenance	10 points

**VII - Date limite de remise des candidatures et/ou des offres :**

Remise des candidatures et des offres le **14/10/22 à 12h00** au plus tard, leur validité sera de 180 jours.

**VIII - Conditions de remise des offres et/ou des candidatures :**

Un projet de marché par lot comprenant :

- ❑ le **cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)** : cahier ci-joint à **accepter, parapher, signer et tamponner**
- ❑ votre devis **daté, paraphé, signé et tamponné** par une personne habilitée à engager l'entreprise. Le devis devra obligatoirement comporter la mention suivante "  
*L'entreprise s'engage à livrer les fournitures demandées conformément au cahier des charges du marché faisant l'objet de la consultation.*
- ❑ le cadre de décomposition global des prix unitaires (DGPU) pour chaque lot : document, ci-joint à **compléter, tamponner et signer.**
- ❑ Les documents commerciaux et fiches techniques avec les caractéristiques détaillées des équipements proposés.

**IX – Date d'envoi du présent avis à la publication :**

Publication sur le site de la Direction de la santé :

Lien : <https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>

Envoi de la publication le **15/09/2022.**